

## **Compte rendu visite de quartier « Rond-point du port »**

**Du 30 septembre 2023**

*Présents : Mr le Maire, Mmes Burriat et Walther, Mrs Amban et Detray*

### **Rencontre avec Mr LIESER**

#### *Sur les Containers*

Cet administré réside au 15 avenue Siméon Guin, en face de la poissonnerie et se trouve ennuyé désormais pour jeter ses ordures ménagères car le container est positionné plus loin qu'auparavant (local proche réservé aux commerçants)

Ce qui l'ennui le plus est que le container pour les verres a été renfermé dans le local des commerçants et de ce fait, le container à verre pour les particuliers est plus loin. Les sacs pleins de bocaux ou autre à jeter pèsent lourds. Il doit donc y aller en voiture. Lui peut le faire mais les autres personnes âgées ?

Pour finir, le container jaune est très vite plein car les restaurateurs le remplissent avec leurs propres emballages. De plus, ils laissent leur surplus d'emballages à côté. Ne peut-on pas réserver cet espace aux particuliers ? Système de clefs pour les particuliers ?

Conclusion, plusieurs problèmes liés aux commerçants et à l'incivisme. Sentiment que les particuliers sont pénalisés pour satisfaire les commerçants.

#### *Sur l'éclairage public sur le port*

Port très, trop, éclairé. Cela est-il dû aux craintes de vols ? Ne peut-on pas baisser l'intensité ou limiter le nombre de lampadaires éclairés ?

*Le Maire informe que cet éclairage dépend de la Métropole*

La question est posée sur l'éclairage de la départementale

*Le Maire rappelle que la loi interdit d'éteindre les lumières*

### **Plaque pédagogique de l'ancre**

La plaque est positionnée trop bas. Elle sera déplacée par les ST, pour être fixée sur un poteau

### **Bancs mosaïques**

Un problème récurrent avec l'eau qui stagne et abîme les assises des bancs

Solution : ST font une rigole pour l'évacuation de l'eau. ? Un bon nettoyage (vinaigre ?), pour enlever les marques qui se sont déjà incrustées

### **Panneau barque Fanny**

Intervention sera demandée au ST : Il manque des vis et les caches qui vont avec.

## **Passerelle**

Elle est sérieusement endommagée. Le coût sera conséquent car l'ensemble doit être repris.  
Travaux à prévoir sur PPI 2024 ?

## **Séminaire du Paradou**

Lors de ses séminaires, une prestation est proposée avec « tournoi de pétanque, pour un moment de détente »

Le Paradou doit-il faire une demande d'occupation du domaine public ? Des bières sont consommées lors du tournoi

## **Câble électrique**

Sur le parking qui jouxte le Paradou, un câble électrique sans protection et qui semble alimenté. A vérifier car risque d'électrocution

## **J11**

Faire poser 2 J11 au garage (en cours)

## **Travaux sur le pluvial en cours**

S'assurer que les pavés seront bien remis

Demander à Métropole de planter un arbre ou du moins, de réserver un espace dédié

## **Zone Bleue du port**

Elle sera réactivée ultérieurement, après celle de l'hyper centre

Zone bleue à envisager devant la pharmacie

Le panneau qui mentionne, zone bleue avec les différents horaires etc., est à enlever car indications erronées

## **Placette angle salon coiffure et boulangerie**

Il faut vérifier que cet espace où la boulangerie met tables et chaises ne fait pas partie du domaine public. Lequel cas, demander une redevance d'occupation